



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA CULTURE DANS LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE ET JUDICIAIRE DES JEUNES : QUELS LEVIERS POUR QUELS EFFETS ?

19 oct. 2023 : **Séminaire nomade #4**
Dialogue entre chercheurs et professionnels

20 oct. 2023 : **Rencontres Scène Jeunesse**
Vers un nouveau visage

 Corum de Montpellier (Hérault)



Un évènement organisé par la direction de la protection
judiciaire de la jeunesse et le ministère de la Culture

Comment favoriser l'inscription durable des jeunes dans le champ de la culture ? Quelle place la culture peut-elle avoir dans la prise en charge éducative des jeunes confiés à la protection judiciaire de la jeunesse ?

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse et le ministère de la Culture vous proposent deux journées d'échanges et de réflexion, à la croisée des regards de chercheurs et de praticiens.



Jeudi 19 octobre

Séminaire nomade #4

Dialogue entre chercheurs et professionnels

09h30 : ACCUEIL

10h00 : OUVERTURE OFFICIELLE

- Sylvie Vella, directrice interrégionale Sud de la PJJ,
- Michel Roussel, directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie,
- Franck Chaulet, directeur adjoint de la DPJJ,

10h30 : OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Alice Simon, Pôle recherche de la DPJJ

10h40 : CONFÉRENCES INTRODUCTIVES

- Tomas Legon, sociologue :
Intervenir dans la vie culturelle des adolescents : pourquoi (et comment ?)
Cette intervention entend donner un aperçu de ce qui caractérise les pratiques culturelles juvéniles, ainsi que des formes à travers lesquelles les acteurs culturels essaient d'intervenir dans la vie culturelle des jeunes. L'objectif est notamment d'amener ces acteurs culturels à s'interroger sur leurs propres objectifs et à s'appuyer sur des connaissances sociologiques pour les définir plus clairement.
- Luc Carton, vice-président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (Fribourg) et membre de l'association Culture & Démocratie (Bruxelles).
L'exercice des droits culturels : une perspective résolument émancipatrice pour les politiques culturelles de la jeunesse.
Inscrire les politiques culturelles de jeunesse dans la référence aux droits culturels, c'est considérer la culture comme une action dont les jeunes eux-mêmes sont acteurs, auteurs et interprètes. C'est également les respecter et les accompagner dans la construction de leur identité, dans l'expression de leur humanité, dans l'élaboration de leur vision du monde, dans l'attribution d'un sens à leur existence personnelle et sociale, dans l'ensemble des politiques publiques de jeunesse.

12h15 : DÉJEUNER

13h30 : PREMIÈRE TABLE RONDE

La mise en place de projets culturels : enjeux et modalités

Animée par Nicolas Merle, chef du bureau de la politique interministérielle, ministère de la Culture.

Frédérique Landoeuer,
Professeure documentaliste

Patrick Facchinetti et Lydie Selebran,
Délégué général & chargée de publics
prioritaires (archipel des lucioles)

Marie Doga et Fanny Tuchowski,
Sociologue et plasticienne

Patricia Aubertie,
Éducatrice (DTPJJ 81-12, DIRPJJ Sud)

Cette première table ronde sera l'occasion de croiser les regards sur les pratiques d'accompagnement éducatif, social et judiciaire des jeunes par la culture. Il s'agira de se demander à la fois à partir de quelle(s) culture(s), comment et vers quoi les professionnels cherchent à accompagner les jeunes. Quels sont les différents dispositifs qui peuvent être mis en place (médiation culturelle, pratiques artistiques, etc.) ? Comment adapter ces dispositifs aux spécificités des publics auxquels ils s'adressent ?

15h15 : PAUSE

15h30 : REPRÉSENTATION THÉÂTRALE « PROJET SATELLITE »

Proposée par les professionnels de l'Unité éducative de milieu ouvert (UEMO) et l'Unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) de Roanne ainsi que l'UEHC et l'Unité éducative d'activités de jour (UEAJ) de Saint Etienne avec le soutien des artistes de la compagnie Le Bruit des Couverts.

16h00 : DEUXIÈME TABLE RONDE

L'accompagnement par la culture : quels effets ?

Animée par Hugo Bréant, pôle recherche de la DPJJ.

Akim Oualhaci,
Maître de conférences en STAPS
(Université Paris 10 Nanterre)

Pierre Eve et Kader Berkane,
Responsable de développement et
animateur (association i.PEICC)

Marina Devaux,
Psychologue clinicienne et enseignante

Arnaud Sylla,
Psychologue clinicien et enseignant

Cette seconde table ronde interrogera les manières dont les jeunes reçoivent les pratiques d'accompagnement par la culture et les effets que produisent ces dispositifs, pendant et après la prise en charge. Autrement dit, qu'est-ce que la culture fait aux jeunes ? Dans quelle mesure ces dispositifs peuvent-ils infléchir leur parcours, les relations qu'ils entretiennent avec les professionnels et avec les autres jeunes ?

18h00 : COCKTAIL



Vendredi 20 octobre

Les Rencontres scène jeunesse

Vers un nouveau visage

08h30 : ACCUEIL

09h00 : INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Véronique Desfours, directrice des missions éducatives, DIRPJJ Sud.

09h15 : PREMIÈRE TABLE RONDE

La convention Culture-Justice, l'exemple de l'Occitanie

- Sylvie Vella, directrice interrégionale Sud de la PJJ,
- Michel Roussel, directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie,
- Pascal Andurand, conseiller action culturelle et territoriale, DRAC Occitanie,
- Véronique Desfours, directrice des missions éducatives, DIRPJJ Sud,
- Solène Gastineau, animatrice de la mission interministérielle Culture–Justice, CEMÉA Occitanie.
- Jean-Denis Boyer, animateur de la mission interministérielle Culture–Justice, Léo Lagrange.

La participation à la vie culturelle est un droit pour chaque citoyen et notamment pour toutes les personnes placées sous main de justice, mineures ou majeures. L'ambition de la convention Culture-Justice est de corriger les inégalités d'accès à la culture des personnes.

Cette table ronde vise à exposer la genèse et les axes prioritaires de cette convention tout en présentant la spécificité de l'organisation et de la mise en œuvre en Occitanie. Quelle traduction concrète auprès des jeunes et des professionnels ? Comment inscrire les droits culturels et l'accès à la culture dans l'accompagnement éducatif ? Comment faire de l'accès à la culture un levier d'accompagnement vers le droit commun (L'exemple du Pass Culture) ?

10h15 : FOCUS SUR TROIS PROJETS CULTURELS

Les témoignages des professionnels de terrain

- **Projet théâtral Satellite**
Présenté par les professionnels de l'UEMO et de l'UEHC de Roanne, l'UEHC et de l'UEAJ de Saint Etienne et par les artistes de la compagnie Le Bruit des Couverts.
- **Projet de création de planches de BD**
Présenté par les professionnels de l'UEMO de Narbonne et de la Librairie BD et Compagnie.
- **Projet S'ouvrir au monde**
Présenté par les professionnels de l'UEMO de Cahors, Les Docks - Scène de Musiques Actuelles de Cahors et Les Musiques actuelles et leurs artistes féminines.

12h15 : DÉJEUNER

13h30 : LES RENCONTRES SCÈNE JEUNESSE

Le diagnostic national et régional de la manifestation

Présenté par l'association nationale Les CEMÉA.

Depuis la crise sanitaire, les Rencontres scène jeunesse sont confrontées à une diminution de participation malgré une programmation culturelle de qualité.

Il est donc apparu nécessaire de réinterroger la gouvernance, la forme, le contenu, le calendrier et le lieu de la manifestation pour la rendre plus attractive et plus adaptée aux jeunes et à l'évolution de leurs pratiques culturelles.

L'année 2023 a été pensée comme une année de réflexion et de transition afin de faire évoluer le format et les participations à cette manifestation nationale. Pour nourrir cette réflexion, la DPJJ et le ministère de la Culture ont fait réaliser un diagnostic afin de recueillir les besoins et attentes des professionnels. Ce diagnostic a été confié aux CEMÉA.

14h30 : VERS UN NOUVEAU VISAGE...

Une manifestation modernisée

Présentation par l'équipe projet de la DIRPJJ Sud.

- Perspectives d'organisation de la manifestation pour 2024.
- Un nouveau nom pour une manifestation renouvelée : vote en direct.
- Passage de relais entre le territoire d'origine et le territoire d'accueil.

15h30 : CLÔTURE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Merci de bien vouloir vous préinscrire via le lien suivant :

[Sphinx-préinscription](#)

CONTACT

Pour toute information :

dirpjj-sud@justice.fr

ACCÈS

LE CORUM

Esplanade Charles De Gaulle
34000 Montpellier

Coordonnées GPS :
43.614226 / 3.882576

Accessibilité facilitée : à 10 min à pied de la gare St Roch, desservi par 3 lignes de tramway au pied de l'établissement, à 10 minutes de l'aéroport.